

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)**

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° DN279

présenté par

M. Lainé, M. Cubertafon, M. Fesneau, M. Michel-Kleisbauer et Mme Poueyto

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 308, insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : " Sans préjudice des ambitions du SCAF, des études seront relancées sur l'opportunité, à horizon 2030, de doter les armées d'aéronefs de type « Gunship » similaires aux modèles américains AC130J/H en dotation. Ces aéronefs permettraient de disposer d'une plateforme d'appui aérien souple aux opérations terrestres conventionnelles comme spéciales avec une permanence accrue en vol et sur objectif par rapport à un aéronef de combat polyvalent pour un catalogue de tir renforcé et à un coût des munitions inférieur à celui des missiles. Ces attributs, démontrés par une utilisation américaine constante depuis 1964, permettraient de se doter d'une capacité particulièrement opérante en conflit de basse intensité et complémentaire de nos aéronefs optimisés pour la haute intensité. "

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à renforcer la réflexion sur un déficit capacitaire de nos armées au service de l'appui au sol de nos forces ainsi que des opérations spéciales aériennes. Des études sur l'armement des NORATLAS aux plus récentes études sur l'armement des aéronefs CASA, les armées ont pu se saisir de la question de l'opportunité de se doter d'aéronefs de type « Gunship » en usage dans les forces américaines depuis 1964. Néanmoins ces études - abandonnées du fait de faiblesses technologiques désormais dépassées ou, plus récemment, se focalisant sur l'armement d'aéronefs lourds en missiles - n'évaluent qu'imparfaitement l'intérêt majeur dont disposent les appareils américains de prodiguer des feux variés et peu coûteux par la mise en batterie de canons tirant des munitions de 7.62, 30, 40 ou 105 mm et non de missiles guidés.

Ces appareils viennent par ailleurs utilement compléter les capacités des aéronefs multirôles en substituant vitesse à portée, permanence en vol, en tirs et en suivi de cible améliorée.

L'étude proposée pourra utilement interroger l'opportunité de se doter de tels appareils « sur étagère », la France étant d'ores et déjà dotée d'une flotte de C130 (dont les AC130 sont les variantes armées), ou - toujours sans démultiplier les investissements de maintien en condition opérationnelle

par l'adjonction d'un appareil entièrement nouveau - sur l'opportunité industrielle d'adapter d'autres aéronefs de transport en dotation dans les armées françaises ou européennes.